

Maria Luz BUTTERLIN  - SECRETARIAT - 42, Rue Général Gouraud 68500 GUEBWILLER 06 07 49 40 60	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - 2022-2023 A.T.C.R. - Salle de la Société de Gymnastique 1860 - 68500 GUEBWILLER Le 17.02.2024
--	---

Le Samedi 17 Février 2024 à 17.30 H a débuté l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ATCR, en la salle de la Société de Gymnastique 1860, 25 rue de Reims 68500 Guebwiller.

L'Assemblée est présidée par Frédéric HAUTVAL, Président, et Alain REYMOND, Président-Adjoint, assistés du Trésorier Jean-Marie KOEHL, de la Secrétaire Maria-Luz BUTTERLIN, des Responsables travaux et administratifs, ainsi que des directeurs de tir.

Une feuille de présence a été établie et signée par chaque membre présent à cette assemblée. Cette feuille restera conservée dans les archives de l'association.

L'ordre du jour fixé est le suivant :

1. Accueil du Président
2. Approbation des P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021-2022
3. Rapport moral du Président
4. Vote sur le rapport moral saison 2022-2023
5. Rapport des Responsables de commission
6. Rapport et compte-rendu financier du trésorier pour l'exercice 2022-2023
7. Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022-2023
8. Décharge au trésorier pour l'exercice 2022-2023
9. Election des vérificateurs aux comptes
10. Fixation du taux des cotisations ATCR – incidence journées de travail pour la saison 2022-2023
11. Divers

1. Accueil du président Monsieur Frédéric HAUTVAL

Le Président de l'ATCR souhaite la bienvenue à tous les membres de l'Association, en les remerciant d'être venus aussi nombreux.

Nous accueillons Mr **Didier LOSSER**, Conseiller Délégué aux Sports, qui représente Monsieur le Maire de Guebwiller, **Francis KLEITZ**, qui n'a pas pu être des nôtres ce soir.

Le Président présente les excuses de Mr **Roland DEBENATH**, Président du Comité Départemental de Tir 68, retenu par un autre événement.

Il excuse également Mr **Benjamin MURA** de l'ONF, ainsi que Mr **Bernard KOENIG**, responsable de la Chasse Secteur Unterlinger et Oberlinger.

Ceci étant dit, le Président Frédéric HAUTVAL déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire pour débattre de l'exercice 2022-2023.

Minute de silence

Avant de débuter nos travaux, j'ai la tristesse de vous annoncer le décès, le 23 décembre, de notre ami Jean-Marie STANTINA à l'âge de 68 ans (8/12/1956).

Membre de l'association depuis plus de 40 ans, il a participé activement à l'aménagement du stand par son savoir-faire d'entrepreneur et par les moyens qu'il a mis à disposition de l'ATCR. Membre actif du comité, il était apprécié de tous.

Je vous demande de vous lever et de respecter une minute de silence en sa mémoire. Merci.

Quorum

Notre association comprend, à ce jour, **75** membres licenciés.
 La liste d'émargement fait état de **45** membres présents.

13 membres de notre association se sont excusés et se sont fait représenter. Le quorum d'un quart plus 1 (20) étant atteint, notre Assemblée Générale peut légitimement délibérer.

L'assemblée général est un moment formel de la vie d'une association.

C'est aussi un moment d'expression et d'échange pour les membres qui ont le droit de savoir de quelle manière leur association est dirigée :

- Ce qui se passe,
- Comment sont utilisées ses cotisations,
- Quels sont les projets et les perspectives auxquels on lui demandera d'adhérer et de participer.

Délibération

Avant de commencer notre délibération, le Président tient à donner un mot d'explication sur le chamboulement des dates de notre Assemblée Générale.

A l'époque, notre exercice était calé sur l'année civile, du premier janvier au 31 décembre, avec une AG fixée en février de l'année suivante. Il y a deux ans, les instances nous ont demandé de caler l'exercice sur la saison sportive, du 1^{er} septembre au 31 août. Nous avions de ce fait, fixé notre AG en septembre de la saison suivante. Le problème qui s'est posé du fait d'avoir notre AG avant les Assemblées générales du CDT68 qui a lieu en octobre, et celle de la LTA en novembre, c'est que nous n'avions pas les dernières informations de nos instances et incidemment, nous n'étions pas en mesure de donner les médailles et récompenses à nos athlètes pour la saison passée, ces récompenses étant distribuées lors des AG respectives. C'est pourquoi nous avons décidé de replacer l'AG en février tout en délibérant sur l'exercice de la saison sportive précédente, à savoir, pour ce soir, la saison 2022 – 2023.

Cela étant dit, le Président nous propose maintenant de délibérer sur l'ordre du jour suivant, tel qu'il figure dans la convocation qui vous a été adressée.

Il convient de se prononcer sur le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2021 - 2022 ainsi que sur le rapport moral du Président.

Les responsables des différentes commissions présenteront leurs rapports.

La partie studieuse de cette assemblée générale sera le rapport et le compte-rendu financier pour l'exercice 2022 - 2023 suivis du rapport des vérificateurs aux comptes, ce qui nous permettra de donner décharge au trésorier.

Nous aurons à procéder à la désignation de deux vérificateurs aux comptes.

Il nous faudra fixer les taux de la cotisation club pour la saison 2023 - 2024 et évoquer les points divers.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021-2022 et vote

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021-2022, qui a eu lieu le 17 Septembre 2022, vous a été transmis par courriel avec la convocation pour l'assemblée générale présente. Nous partons du principe que tout le monde en a pris connaissance.

Aucune remarque, ni aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal 2021-2022 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

3. Rapport moral du Président

Le Président Frédéric HAUTVAL passe maintenant au rapport moral sur l'exercice écoulé ; il s'exprime en ces termes :

Chers membres,

Dans le cadre de mon mandat de Président, j'ai l'honneur de vous présenter maintenant, pour la **18ème fois**, mon rapport moral sur l'exercice écoulé.

Votre comité directeur s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2022 - 2023, en septembre, mars et en mai.

Notre effectif passe de 73 licenciés en 2021/2022 à 80 licenciés en 2022/2023, soit une progression +9%. Cette progression est due à la gratuité de cotisation club en faveur des jeunes, décidée pour relancer notre activité au sortir de la pandémie et pour faciliter l'accès aux enfants des membres. Cette dernière mesure, il faut le souligner, n'a pas été efficace en matière d'assiduité.

Nos effectifs sont composés de 12 femmes (17% de nos membres) et 60 hommes, et de 8 jeunes (minimes, benjamins, cadets et juniors) soit 10% de nos membres.

Cependant, devant le (très) faible taux d'assiduité des jeunes, nous avons supprimé la gratuité de cotisation pour eux. Nous devons repenser, avec les parents, un système d'intégration plus adapté.

Le Comité Directeur s'est penché plus particulièrement sur les sujets suivants :

- À l'adaptation de l'ATCR à EDEN et SIA
- À la poursuite des travaux d'entretien du stand
- Au suivi de la propreté du stand : respect du stand, propreté, déchets, déchets de tir, mégots de cigarettes, cigares. Rappelons qu'une interdiction de fumer a été inscrite sur le site.

Compétitions 2022-2023

Haut-Rhin

Participation de 23 athlètes dans 12 disciplines différentes

4 premières places – 3 2^{ndes} places – 17 résultats dans les 10 premiers (sur 43 résultats)

Alsace

Participation de 2 athlètes dans 3 disciplines différentes

1 première place – 1 2^{nde} et 1 16^{ème} places

France

Participation d'un athlète dans 2 disciplines

L'assiduité

L'assiduité est un facteur déterminant pour la gestion de ses détentions. Avec la disparition des tirs contrôlés obligatoires, l'assiduité d'un membre de l'ATCR ne peut être mesurée qu'à partir d'un registre de présence (Tirs, JT, concours) d'où la nécessité impérieuse de s'inscrire, ce qui n'est pas toujours le cas. Je rappelle que ce registre est suivi régulièrement.

Les travaux

Les travaux se poursuivent activement avec trois chantiers en cours : la rénovation de la buvette, la rénovation du réceptacle du pas de tir 25m et la poursuite de l'aménagement du stand 130 m. Je rend hommage aux équipes qui ont travaillé à ces chantiers. Malheureusement, ils sont peu nombreux et je vous engage à vous inscrire à ces journées de travail. Pour ceux qui ne peuvent pas y participer, leur contribution se concrétise par une participation financière dont je les remercie.

Ce qui est un peu désespérant de constater, c'est de constater les dégradations sur des installations qui viennent d'être réparées, comme ces impacts sur le portique porte cible. C'est pourquoi, nous avons réalisé un pas de tir rustique qui devra être impérativement utilisé pour les tirs d'initiation et les tireurs non confirmés. Le Règlement intérieur sera amendé dans ce sens.

Je rappelle que les tirs d'initiations pour des personnes non-membres de l'ATCR moyennant un contrôle sur le FINIADA.

Je rappelle aussi l'importance de consulter régulièrement le site web du club pour être informé des nouveautés et des décisions comme la fermeture pas de tir, consignes particulières, les évènements concernant le chemin d'accès au stand, etc..., sans oublier les inscriptions aux concours de tir.

La place de l'ATCR dans la vie de la cité

L'ATCR est consciente de l'impact que peut avoir son activité sur son voisinage, d'où cette charte de l'environnement qui est incluse dans la convention que nous avons avec la Ville de Guebwiller et

l'ONF. Cette charte est suivie, entre autres, par la Convention d'objectifs que nous avons avec la Ville. En contrepartie, la Ville nous alloue une subvention et ceci nous oblige à prendre compte d'une manière transparente de nos activités.

Nous avons aussi le devoir d'être utile

Dans notre environnement, nous avons deux parcelles de chasse et nous travaillons à mettre en place une convention pour que certains chasseurs puissent utiliser nos installations pour effectuer le réglage de leurs armes.

Bien évidemment, nous sommes ouverts pour accueillir les administrations (gendarmerie, police municipale, ONF, OFB (Office Français de la Biodiversité).

Nous avons aussi une mission de promouvoir notre sport

Je rappelle notre participation au projet d'animation organisé par la Ville de Guebwiller dans le cadre des Jeux Olympiques le 1^{er} Mai 2024. Pour cela, nous avons sollicité le soutien du CDT68, en particulier pour présenter notre sport en utilisant la ciblerie laser. J'en profite pour faire appel à des bénévoles pour encadrer cette activité ce jour-là.

Encadrement

Si effectivement une grande majorité de nos membres a reçu une formation au tir et au respect des consignes de sécurité dans un cadre militaire plus ou moins récent, il est primordial de maintenir ces connaissances au regard des règles de la FFTir.

L'ATCR dispose d'un arbitre. Néanmoins, il nous manque des personnes capables d'accueillir et de conseiller, ainsi que des animateurs de club. De qui s'agit-il ?

Le titulaire de la Capacité à Accueillir et Conseiller (CAC) doit être capable :

- D'accueillir et d'informer le public en vue de la découverte de l'activité ;
- De préparer à la capacité d'utiliser une arme de tir sportif conformément aux règles de sécurité, de stockage et de manipulation des armes ;
- De surveiller l'activité d'un public débutant jeune ou adulte, en le plaçant dans les meilleures conditions de pratique possible, avec une connaissance des fondamentaux techniques permettant la pratique en sécurité avec les principales armes utilisées ;
- De diriger des pas de tir en sécurité pour les tireurs débutants ou confirmés (commandements basiques au pas de tir et gestion des incidents de tir)

La formation comprend 7 heures de formation initiale avec un recyclage tous les quatre ans.

L'animateur réalise, de manière autonome, des actions d'accueil et d'information du public dans le cadre de la découverte de l'activité. Il prépare et valide les niveaux blancs et jaunes de la progression « cibles couleurs ».

Je lance ici un appel aux volontaires pour étoffer cette équipe.

Notre sport ne peut être pratique qu'en respectant une éthique intransigeante

En particulier, la ciblerie utilisée, qui ne peut pas représenter des silhouettes humaines sous peine d'exclusion de la FFT (ce type de silhouette est réservé aux entraînements des forces de l'ordre ou des forces armées).

La tenue du tireur sportif est aussi le reflet de notre sport. La Fédération nous rappelle que les tenues militaires sont proscrites sur les stands et, en compétition, le jean's bleu est interdit.

Notre sport est un sport de responsabilité et de citoyenneté

Responsabilité vis-à-vis des dangers occasionnés par une manipulation dangereuse de l'arme. Citoyenneté parce que nous nous soumettons aux contrôles de l'administration, dans le respect de la loi. En particulier actuellement dans le cadre de l'ex-état d'urgence.

J'ajoute aussi l'importance de pratiquer notre sport dans le respect de l'environnement (bruit, gestion des déchets).

Election du prochain comité

Nous devrons procéder l'année prochaine à l'élection d'un nouveau comité.

De mon point de vue, les enjeux de cette élection seront les suivants :

- Je vous présenterais, pour la 19^{ème} année consécutive le rapport moral du président et dans l'hypothèse où vos suffrages me porteraient à nouveau au comité, je ne me représenterais pas au poste de président. En effet, il est nécessaire pour le bon développement de l'ATCR qu'il y ait du changement à la tête de notre association de manière à avoir une vision nouvelle pour les années à venir.
- Cela ne veut pas dire que vous serez débarrassés de moi ! Je compte bien continuer à m'investir dans l'arbitrage et dans la formation.
- Ce nouveau comité devra se pencher sur la pérennité de l'ATCR. Nous avons vu, avec le grave problème de santé de Denis BANGEL, le trésorier du CDT et de la LTA, les difficultés pour gérer en l'absence du seul responsable, une fonction primordiale d'une association. C'est pourquoi, il faut travailler en binôme entre un responsable fonctionnel et un adjoint qui suivent les dossiers et qui ont un accès partagé aux données.

Bien évidemment, dans cette perspective, nous avons besoin de votre soutien et de vos encouragements. Je vous remercie de votre attention.

Cooptations au comité directeur

Par suite du décès de Jean-Marie STANTINA et au départ de Michel WAGNER, je propose que soient cooptés au comité directeur Madame Sarah MERIAN et Monsieur Jonathan GRAEF, de même que Hervé KOEHL. Ils seront candidats lors des prochaines élections pour commencer leur mandat officiel. A moins que quelqu'un s'y oppose, je vous propose de vous prononcer à mains levées.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Madame Sarah MERIAN, Monsieur Jonathan GRAEF et Hervé KOEHL sont cooptés au comité directeur.

Je vous remercie.

4. Vote sur le rapport moral du Président

Discussion est ouverte sur le présent rapport moral.

Aucune remarque, ni aucune observation n'étant formulée, le rapport moral de l'exercice 2022-2023 est mis aux voix à main levée. Le rapport du Président est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée. Le Président remercie l'assemblée puis passe la parole aux responsables des Commissions.

5. Rapport des responsables de Commission

Mais auparavant, un mot sur le **Système d'Information sur les Armes** et ce nouvel acronyme à retenir : **SIA**. (**SCAE** Service Central des Armes et Explosifs, **RGA** le Référentiel Général des Armes, **BASEGUN** reconnaissance des armes grâce à l'intelligence artificielle, **FINIADA** le Fichier National des personnes Interdites d'Acquisition et de Détenion d'Armes, **EDEN** Espace Dématérialisé Enregistrements National, **ITAC** gestion Internet du Tir, des Avis préalables et des Cartes découvertes).

Initialement prévu en mai 2022, la mise en place des comptes SIA pour les tireurs sportifs a été repoussée à fin février et vraisemblablement encore plus tard.

Vous aurez à créer un compte détenteur (adresse mail, scan d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, de sa licence, de son numéro SIA créé par votre armurier) en accédant au site SIA. La procédure sera décrite sur le site de l'ATCR, le président Frédéric Hautval restera à votre disposition en cas de difficulté.

La parole à Sarah MERIAN pour la gestion **ITAC – EDEN**

Sarah Merian rappelle que toutes les informations concernant les demandes d'adhésion et/ou de tirs d'initiation sont validées par le biais du site ITAC.

Concernant EDEN, elle indique que le site est simple d'utilisation et intuitif.

Pour les **résultats des compétitions 2022-2023**, la parole à Daniel MENY :

Championnats Régionaux Alsace 2022 - 2023

Pistolet 10M Senior1

1^{er} GEIGER Gilles A.T.C.R. GUEBWILLER

Pistolet 50M Senior1

2^{ème} GEIGER Gilles A.T.C.R. GUEBWILLER

Pistolet Standard 25M Senior1

2^{ème} GEIGER Gilles A.T.C.R. GUEBWILLER

Pistolet 25M et Percussion Centrale Senior

2^{ème} GEIGER Gilles A.T.C.R. GUEBWILLER

Carabine 10M Cadets Filles

2^{ème} HAUTVAL Sophie A.I.S.L. ORSCHWIHR

TAR 25-50M

820 Carabine d'initiation militaires

1^{er} KOEHL Hervé A.T.C.R. GUEBWILLER

9^{ème} KOEHL Jean-Marie A.T.C.R. GUEBWILLER

13^{ème} DE LA TORRE Nicolas A.T.C.R. GUEBWILLER

15^{ème} WENZINGER Jean-Luc A.T.C.R. GUEBWILLER

18^{ème} SCHRAPFFER Patrick A.T.C.R. GUEBWILLER

19^{ème} TODOROVIC Miodrag A.T.C.R. GUEBWILLER

20^{ème} HAUTVAL Marie A.T.C.R. GUEBWILLER

22^{ème} KOEHL Antoinette A.T.C.R. GUEBWILLER

24^{ème} DE LA TORRE Marie A.T.C.R. GUEBWILLER

25^{ème} PIEKIELKO Henri A.T.C.R. GUEBWILLER

26^{ème} MENY Daniel A.T.C.R. GUEBWILLER

28^{ème} WAGNER Elodie A.T.C.R. GUEBWILLER

830 Pistolet / Revolver

37^{ème} MENY Daniel A.T.C.R. GUEBWILLER

41^{ème} WAGNER Michel A.T.C.R. GUEBWILLER

831 Pistolet Vitesse Réglementaire

10^{ème} WENZINGER Jean-Luc A.T.C.R. GUEBWILLER

27^{ème} KOEHL Hervé A.T.C.R. GUEBWILLER

29^{ème} MERIAN Michel A.T.C.R. GUEBWILLER

32^{ème} WAGNER Michel A.T.C.R. GUEBWILLER

45^{ème} GRAEF Jonathan A.T.C.R. GUEBWILLER

48^{ème} GRAEF Laurine A.T.C.R. GUEBWILLER

50^{ème} MENY Daniel A.T.C.R. GUEBWILLER

52^{ème} GAMBERONI Guy A.T.C.R. GUEBWILLER

64^{ème} AUCANT Loïc A.T.C.R. GUEBWILLER

66^{ème} DE LA TORRE Nicolas A.T.C.R. GUEBWILLER

67^{ème} KOEHL Jean-Marie A.T.C.R. GUEBWILLER

72^{ème} MERIAN Sarah A.T.C.R. GUEBWILLER

74^{ème} KOEHL Antoinette A.T.C.R. GUEBWILLER

75^{ème} RECK Jérôme A.T.C.R. GUEBWILLER
 76^{ème} PIEKIELKO Henri A.T.C.R. GUEBWILLER

832 Armes de Poings Authentiques

4^{ème} HAUTVAL Frédéric A.T.C.R. GUEBWILLER

TAR 200M

810 Fusil Répétition manuelle

1^{er} KOEHL Hervé A.T.C.R. GUEBWILLER
 6^{ème} KOEHL Jean-Marie A.T.C.R. GUEBWILLER
 8^{ème} GAMBERONI Guy A.T.C.R. GUEBWILLER

811 Fusils Modifiés Gros calibre

1^{er} KOEHL Hervé A.T.C.R. GUEBWILLER
 2^{ème} KOEHL Jean-Marie A.T.C.R. GUEBWILLER
 7^{ème} GAMBERONI Guy A.T.C.R. GUEBWILLER

812 Fusils Modifiés Petit Calibre

1^{er} GRAEF Laurine ATCR GUEBWILLER
 2^{ème} GRAEF Jonathan ATCR GUEBWILLER
 5^{ème} DE LA TORRE Marie ATCR GUEBWILLER

815 FSA - Gros Calibre

5^{ème} KOEHL Herve ATCR GUEBWILLER
 6^{ème} KOEHL Jean Marie ATCR GUEBWILLER

816 FSA - Petit Calibre

7^{ème} KOEHL Antoinette A.T.C.R. GUEBWILLER

CONCOURS interne juin 2023

Pistolet gros calibre

1^{er} MARTEL Fn
 2^{ème} SCHRAPFFER Patrick
 3^{ème} WAGNER Michel

Pistolet 22

1^{er} HURT Gilbert
 2^{ème} EILER François
 3^{ème} ADAZM François

Carabine 22

1^{er} WENZINGER Jean Luc
 2^{ème} KOEHL Jean Marie
 3^{ème} HAUTVAL Marie

Carabine Gros calibre a verrou

1^{er} KOEHL Jean Marie
 2^{ème} MARTEL F
 3^{ème} GAMBERONI Guy

Carabine gros calibre semi-automatique

1^{er} GRAEF Jonathan
 2^{ème} ALSAT Osman
 3^{ème} AUCANT Loïc

CONCOURS interne septembre 2023

Pistolet

- 1^{er} EILER François
- 2^{ème} ADAM François
- 3^{ème} MENY Daniel

Carabine Gros calibre

- 1^{er} KOEHL Jean Marie
- 2^{ème} TODOROVIC Miodrag
- 3^{ème} HUNTZ Jeremy

Carabine 22

- 1^{er} KOEHL Jean Marie
- 2^{ème} REINLE François
- 3^{ème} HAUTWAL Marie

CONCOURS externe Barbara schiesen

- 7^{ème} Martinot Franck Soldat 1ère classe Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller
- 26^{ème} Koehl Jean-Marie Major Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller
- 34^{ème} Koehl Herve membre associes Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller
- 34^{ème} Meny Daniel Adjudant-chef Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller
- 58^{ème} Samson Yannick Sergent Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller
- 66^{ème} Merian Michel Sergent-chef Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller
- 76^{ème} Schrapffer Patrick Soldat 1ère classe Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller
- 105^{ème} Gamberoni Guy Soldat 1ère classe Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller
- 129^{ème} Koehl Antoinette membre associes Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller
- 137^{ème} Mokrycki Deva membre associes Association de Tir des Cadres de Réserve Guebwiller

Pour les travaux, Alain REYMOND va nous expliquer ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Les travaux ont porté principalement sur :

- Le 25 m avec l'équipement de récupérateurs et de porte-cibles, l'éclairage et l'entretien,
- La buvette, qui avance avec sa toiture, la pose du bardage et une partie de fenêtres,
- La création d'un poste de Tir pour débutants au 50 m,
- La pose de panneaux solaires pour nos besoins en électricité et éclairage,
- La pose d'un grillage à l'entrée du stand pour limiter les intrusions,
- La préparation du 100 m, et pour finir
- L'entretien général

Il reste encore beaucoup à faire. Le but maintenant est de préparer la réhomologation du 25 m, afin de pérenniser notre existence pour la Ligue.

C'est pour cela aussi que je demande à tous de respecter les règlements et consignes. Pour le 25 m, des dégradations sont dues à des pratiques non autorisées (comme tirer à 10 m et non au pas de tir, et utiliser des munitions interdites, comme des balles creuses retrouvées sur place).

Un résumé pour finir sur les Journées de Travail : nous étions 77 membres sur la saison 2022-2023 ;

- Pour 5 journées au calendrier : 55 présents → moyenne de 11 par JT
- Hors calendrier, 7 journées : 40 présents → moyenne de 6 par JT (il y avait des jours de semaine)

Je compte sur vous pour cette nouvelle SAISON !

SITUATION FINANCIERE DE L'A.T.C.R. AU :

31/12/2023

9

Le Président remercie l'ensemble des équipes pour le travail réalisé au cours de la saison 2022-2023.

Puis il donne la parole au Trésorier, **Jean-Marie KOEHL**, pour son rapport financier 2022-2023.

6. Rapport Financier :

Jean-Marie KOEHL rend compte de la situation financière de l'ATCR au 31/12/2023, en nous détaillant les différents postes recettes et dépenses. De même qu'il présente le rapprochement bancaire pour l'exercice au 31/12/2023. Vous trouverez ci-après les tableaux correspondants.

RECETTES	DEPENSES
Cotisations	13 976,00 €
Repas Assemblée générale	0,00 €
Concours	492,00 €
Intérêts sur dépôt	0,00 €
Subventions	1 130,00 €
Pins et Badges	0,00 €
Recettes diverses	1 797,12 €
Recettes armurerie	730,00 €
Virement L.R.T.A.	0,00 €
Vente Blousons	0,00 €
Virement créiteur	0,00 €
TOTAUX	18 125,12 €
	TOTAUX
	15 530,77 €

Solde au
recettes de l'année
Dépenses de l'année

31/12/2022
2022-2023
2022-2023

31/12/2023
2022-2023
vérification

0,00 €
27 967,40 €
16 644,85 €
11 322,55 €
OK



Réviseurs aux comptes
Sarah MERIAN

Jonathan GRAEF

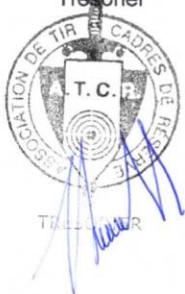

A.T.C.R. GUEBWILLER 2022-2023

Rapprochement bancaire

<u>COMPTE COURANT</u>	<u>DEBIT</u>	<u>CREDIT</u>
Solde au	31/12/2023	11 322,55 €
Solde livret	31/12/2023	0,00 €
AVOIR TOTAL EN BANQUE , au	31/12/2023	11 322,55

certifié sincère et véritable

JM.KOEHL
Trésorier



Réviseurs aux comptes

Jonathan GRAEF
Sarah MERIAN

Ceci étant exposé, et personne ne demandant la parole, le Président demande aux vérificateurs aux comptes de présenter à l'assemblée leur rapport sur la tenue des comptes de l'exercice 2022-2023.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes :

Les deux réviseurs aux comptes, Sarah MERIAN et Jonathan GRAEF, rendent compte à l'assemblée de la parfaite et juste tenue de la trésorerie.

8. Quitus au Trésorier pour l'exercice 2022-2023 :

Le Président met aux voix l'adoption du rapport financier. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Quitus est donné au Trésorier. Le Président remercie Jean-Marie KOEHL, ainsi que son adjoint, Frédéric CASARIN, pour le travail effectué. Il rappelle que la trésorerie est un travail difficile et ceux qui s'en occupent méritent nos applaudissements.

9. Election des vérificateurs aux comptes :

Les commissaires aux comptes sont élus ou réélus tous les ans en assemblée générale (Art. 6-1 7^{ème} §). Il y a lieu de renouveler leur mandat. Sarah MERIAN et Jonathan GRAEF désirant se retirer, le Président fait appel aux volontaires.

Guillaume SIREIX et Jérôme RECK candidatant, le Président propose de procéder au vote à main levée. Il n'y a pas d'oppositions, les 2 membres susnommés sont désignés réviseurs aux comptes, avec les remerciements du président.

10. Fixation du taux des cotisations pour la saison 2024-2025

Le Président rappelle qu'à la suite des AG du CDT68 et de la LTA, les cotisations ont été fixées à :

Licence FFTir saison 2024/2025	64 €
Cotisation LTA 2024/2025	19 €
Cotisation CDT68 2024/2025	10 €
TOTAL	93 €

Le comité propose que la cotisation reste inchangée pour la saison 2024/2025. Cette redevance sera affectée d'une surcote de 40 € par journée de travail pour 4 journées annuelles (sur 8 dates proposées), soit 160 €.

Cette surcote (incitative à participer à ces journées) permet de financer l'outillage et le matériel nécessaire à l'entretien et l'amélioration du stand de tir, c'est donc aussi une participation effective à l'effort commun d'autant plus qu'il y a une augmentation du coût des matériaux, carburant et entretien de la tractopelle etc.

Une ristourne de 10 € sera accordée par journée de travail effectuée en plus des 4 journées de solidarité.

	4 journées de travail effectuées	0 journées de travail effectuée	5 journées de travail effectuées
Cotisations fédérales	93 €	93 €	93 €
Cotisation ATCR	66 €	66 €	66 €
4 x 40€		160€	
- (5jt-4jt)x10€			-10 €
TOTAL	159 €	319 €	149 €

Le Président met aux voix ces conditions. Approbation à l'unanimité.

La cotisation ATCR pour la saison 2024/2025 sera de 66 € et la surcote de 40 €/JT

Le Président remercie les membres du club.

Il remercie également l'ensemble du comité pour son implication et pour le travail fourni au cours de la saison 2022-2023

Nous passons à l'approbation du rapport du comité concernant l'exercice 2022 - 2023 :

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport du comité concernant l'exercice 2022 - 2023 est approuvé.

Le Président remercie l'assistance.

MEDAILLES et DIPLÔMES

Le moment est venu pour le Président et Jean-Marie Koehl de récompenser les tireurs ayant participé à des championnats durant cet exercice.

Les médailles sont remises par monsieur Didier LOSSER

Avant de poursuivre, le Président souhaite donner la parole aux invités :

1) Monsieur Didier LOSSER, Conseiller Délégué au Sport

Monsieur Losser exprime sa satisfaction de pouvoir assister à notre assemblée générale et souligne la complexité de notre sport. Cependant l'effectif de notre club reste important et actif. Il regrette le manque de clubs de sport à Guebwiller.

Quant à l'investissement des jeunes auprès d'associations, il est très fluctuant, surtout depuis le Covid.

Il met en exergue la Convention d'objectifs (à laquelle nous adhérons), qu'il estime nécessaire car le fait de pratiquer un sport ne signifie pas qu'on en connaît tous les corollaires.

Ayant noté que notre président ne postulera plus à la saison prochaine à son poste de président, il dit connaître d'autres associations où le président veut descendre de charge.

Monsieur Losser se dit agréablement surpris de constater que beaucoup de membres de notre club participent aux travaux du stand.

Pour le projet du **13 MARS**, que notre président évoquait dans son allocution d'accueil, Monsieur Losser confirme que la mairie s'active à l'organisation d'un événement qui sorte un peu de l'ordinaire.

Quant au choix d'une journée olympique, le projet est en cours d'élaboration, à ce jour, 5 associations sont intéressées, pour d'autres il est en attente de réponse.

Indépendamment de cela, il reconnaît que beaucoup d'événements monopolisent les associations qui ne peuvent s'inscrire partout.

Monsieur Losser termine en félicitant les membres de l'ATCR pour leurs résultats aux compétitions et leur engagement.

2) Monsieur Bruno GASTON, Responsable de l'Unité Territoriale Guebwiller-Thur à l'Agence Territoriale du HAUT-RHIN, Technicien ONF

Monsieur Gaston supervise une très large superficie de la forêt communale et nous livre un sentiment mitigé lié aux conséquences climatiques :

- il est plutôt pessimiste pour les forêts de fond de vallée en résineux dans les prochaines années, les feuillus et surtout le chêne sont moins exposés. Néanmoins, les craintes de sécheresse ou de maladies sont réelles et l'ONF prévoit la plantation d'autres essences, plus résistantes, afin de maintenir le volume ;
- question incendies, il dit ne pas craindre les drames qu'ont connu d'autres régions, pas dans les 80 prochaines années en tout cas, même s'il se dit plus soucieux pour les forêts côté Mulhouse (dans la Hardt) ; il ajoute que la majorité des incendies qui se sont produits ont été, hélas, provoqués.

En résumé, son unité à l'ONF locale s'étend sur 43 communes.

11. Divers

Aucun point divers n'ayant été soumis, le Président ouvre néanmoins la discussion, en précisant que nous nous efforcerons de traiter ces points dans la soirée ou s'il y a lieu, lors de la prochaine assemblée générale.

Personne ne demandant la parole, le Président Frédéric HAUTVAL conclut en faisant appel à un volontaire pour assurer la fonction de cuisinier lors de Journées de Travail ; puis il remercie tous les participants pour leur attention et déclare close l'Assemblée Générale 2022-2023, en nous invitant au verre de l'amitié.

La Secrétaire
Maria-Luz BUTTERLIN GONZALEZ

Le Président
Frédéric HAUTVAL